

# REPONSES AUX QUESTIONS A-PROPOS DU PORTAIL PROFESSIONNEL PARIS- NORD



## Portail Professionnel Paris-Nord




### A QUOI SERT PPPNORD ?

Le Portail Professionnel Paris-Nord (**PPPnord**), déployé depuis le 28 Mars 2019, est installé dans la zone sécurisée ville hôpital (« DMZ ») de l'APHP.

Il remplit 3 objectifs prioritaires à savoir : 1/ la mutualisation dans un premier temps des comptes rendus d'hospitalisation et documents médicaux des patients du groupe hospitalo-universitaire (GHU) Saint-Louis Lariboisière Fernand-Widal (*issus des outils informatiques Middlecare et Orbis*); 2/ l'inclusion d'autres informations médicales complémentaires (documents indexés par les professionnels de santé partenaires de ville, biologie, imagerie...); 3/ l'intégration d'un ensemble de services et d'objets connectés ou implantés chez les patients.

A travers un internet sécurisé, ces informations sont rendues disponibles aux acteurs de santé de ville et aux établissements participant à la coordination du soin des patients suivis dans le GHU.

### QUI PEUT ACCEDER A PPPNORD ?

**A partir du dossier de synthèse Middlecare**, un accès direct à PPPnord est possible à partir d'une icône dédiée, selon un code de couleur indiquant, soit que le patient n'a pas été « exporté » sur le portail (  ), soit qu'il n'y a pas d'autre information consultable sur le portail (  ) soit que des informations complémentaires existent en provenance d'autres sources que le GHU (  ).

**A partir de l'internet**, l'accès est réservé aux médecins utilisateurs des dossiers d'établissement, ainsi qu'aux correspondants répertoriés par l'établissement désignés par les patients. Dans un

deuxième temps, l'accès pourra être élargi à d'autres acteurs de santé en ville (infirmiers, kiné, aidants...) moyennant des conditions strictes de sécurité à définir avec les services dédiés de l'APHP.

## COMMENT ACCEDER A PPPNORD ?

L'accès est possible à partir de n'importe quel navigateur sur PC, Mac ou tablette. Un mail de création de compte est adressé aux utilisateurs éligibles, contenant toutes les instructions de connexion « forte » (*qui s'établit en renseignant : 1/ son identifiant (numéro RPPS) ; 2/ un mot de passe personnalisé lors de la première connexion ; 3/ un code provisoire « OTP » valable 10 minutes, envoyé lors de toute connexion au serveur*). Dans la prochaine version, l'accès sera également possible, directement, en utilisant une carte CPS

## QUELS PATIENTS PEUT-ON CONSULTER SUR PPPNORD ?

**Les médecins utilisateurs** du GH n'ont un accès réservé et exclusif qu'aux seuls patients pour lesquels ils ont un droit de consultation dans le dossier médical du GH. Ils peuvent ainsi consulter librement les documents dont ils sont auteurs, co-auteurs ou destinataires. Ils peuvent également accéder aux autres documents de ces patients en activant le « bris de glace ». Une traçabilité forte de ces accès est en place. Le patient pourra avoir connaissance de l'identité, la chronologie et le motif des demandes de consultations de son dossier numérique, notamment celles en « bris de glace ».

**De manière symétrique, les médecins correspondants** n'ont accès qu'à leurs propres patients, c'est-à-dire ceux pour lesquels ils auront été déclarés destinataires d'au moins un document dans un des dossiers médicaux du GH. Ils peuvent consulter librement tous les documents qui leur sont adressés, mais devront utiliser le « bris de glace » pour les autres documents du dossier médical. Ils signent un engagement selon lequel l'accès en « bris de glace » est obligatoirement conditionné à l'autorisation du patient.

La prochaine version du portail va permettre au professionnel un accès direct à partir de la carte CPS. Les correspondants de ville pourront également utiliser la carte vitale des patients ayant un dossier dans le GH qui viendraient les consulter. Ils pourront alors accéder en mode « bris de glace » à leur dossier, même s'ils n'ont pas été déclarés destinataires d'un document dans le dossier médical du GH.

## AUTORISATION DU PATIENT A L'EXPORT DE SON DOSSIER SUR PPPNORD

Afin d'obtenir, notamment lors d'une consultation médicale, l'autorisation du patient d'exporter son dossier vers le portail professionnel, les **médecins du GH sont les mieux habilités à apporter une information objective et éclairée, et à expliquer** l'importance de cet outil: mutualisation des données de santé permettant une plus grande qualité et efficacité des soins, sécurités mises en place; droit d'opposition à l'export de leurs données et à tout moment effacement possible de ceux-ci sur le portail; liaison de cet outil professionnel avec le DMP (*qu'ils peuvent ouvrir sur internet ou par l'intermédiaire d'une pharmacie ou d'un centre d'assurance maladie*).

S'agissant des **internes** qui ne signent pas habituellement les comptes rendus d'hospitalisation mais en assurent la rédaction quotidienne, ils trouveront le menu **Administrer / Gestion Portail GH**. Ce menu **permet d'autoriser** - après information du patient - l'envoi des documents sur le portail, ou **de**

**le bloquer** en cas d'opposition ultérieure. **Il en résulterait l'effacement des données antérieurement exportées...**

Les formulaires d'information et d'opposition destinés aux patients sont téléchargeables à l'adresse : <http://bit.ly/liensPPPNord>

## COMMENT CONSULTER ET ALIMENTER L'OUTIL PPPNORD ?

Le GH exporte plus d'un million de documents par an sur son dossier médical électronique, avec un historique depuis 2001... L'ergonomie de ce portail a été très travaillée au cours de nombreux tests : elle est conçue pour faciliter autant que possible la consultation rapide de dossiers souvent volumineux, notamment par l'utilisation : de **résumés structurés** évitant souvent d'ouvrir des documents complets ; de « **documents associés** » à un document principal, facilitant le classement ; de **filtres de sélection** selon la typologie des documents et des sources d'alimentation du dossier.

Les correspondants libéraux disposent d'un outil simple permettant **d'indexer des documents présents sur leur ordinateur ou leur réseau**. Pour les établissements de santé partenaires, des connecteurs permettant une alimentation automatique à partir de leur dossier médical peuvent être mis en place.

Un mode d'emploi interactif complet est disponible à l'adresse : [https://portailvillehopital-ghparis10.aphp.fr/documentation/ecs/identification\\_1.htm](https://portailvillehopital-ghparis10.aphp.fr/documentation/ecs/identification_1.htm)

## COMMENT PPPNORD S'INTEGRE DANS UNE STRATEGIE DE CONVERGENCE DES PORTAILS DE SANTE ?

PPPNord repose sur un composant technique innovant : **la Plateforme d'Interopérabilité**, qui est notamment constituée d'un ensemble de connecteurs de transcodage sécurisés. Ils permettent de **convertir en un format cible unique** (le format de l'ASIP santé, défini par les pouvoirs publics notamment pour alimenter le DMP) les informations provenant des différentes sources d'alimentation, souvent « propriétaires ».

L'outil pourra ainsi mutualiser les informations provenant des établissements de santé partenaires (Centres de santé, EHPAD, hôpitaux, cliniques...). Il sera en mesure également de mutualiser les informations médicales territoriales autour du GH, notamment dans le cadre du regroupement en cours avec d'autres hôpitaux de Paris Nord (Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau, Robert Debré...).

PPPNord, déjà directement relié au DMP, permettra également prochainement l'alimentation « au fil de l'eau » du portail régional Terr-Esanté et du portail patient APHP de documents considérés « éligibles » par le GHU.

## QUELLES SONT LES PERSPECTIVES PROCHAINES D'INTEGRATION DE SERVICES ?

Les outils d'intégration autour de ce portail ont également pour but la convergence de plusieurs services innovants autour d'un dossier médical partagé. Ils permettront notamment au professionnel libéral une prise de rendez-vous directe et sans réidentification dans des plages réservées de **consultation, téléconsultation et téléexpertise**. De nouveaux outils permettront prochainement d'échanger sur la plateforme internet sécurisée des **notes et des avis avec les médecins experts du GH**, notamment lors de téléconsultations ou téléexpertises. L'intégration des

données recueillies à partir **d'objets connectés ou implantés** est également un objectif fort de ce projet, contribuant avec les informations du dossier médical à une prise en charge personnalisée plus efficiente. Des agents conversationnels d'assistance basés sur des algorithmes **d'Intelligence artificielle** faciliteront à terme l'analyse du « big data » et l'intégration des recommandations dans la pratique quotidienne.